



## Communiqué

### **Conseil d'Administration du 28 mars 2007**

Le Conseil d'Administration de LYDEC réuni à Casablanca le mercredi 28 mars 2007, sous la présidence de Monsieur Erik De Muynck, a pris acte de la démission de ce dernier appelé à prendre la Direction de la zone Asie de Suez Environnement et a nommé Monsieur Dominique Mangin D'Ouince Président du Conseil d'Administration.

Le conseil a remercié Monsieur Erik De Muynck pour son professionnalisme et son efficacité.

Le conseil a examiné les comptes sociaux de LYDEC pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 faisant apparaître un chiffre d'affaires de 4750 Millions de dirhams en augmentation de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent et un Excédent Brut d'Exploitation de 665 Millions de dirhams en progression de 5,9 %.

LYDEC fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2001 à 2005. Seuls les exercices 2001 et 2002 ont fait l'objet d'une notification dont LYDEC rejette l'essentiel des chefs de redressement. Toutefois, au nom du principe de prudence, le Conseil d'Administration a décidé d'inscrire une provision pour risques et charges couvrant les cinq exercices concernés par le contrôle.

En conséquence, le Conseil a arrêté les comptes avec un résultat net de 94 Millions de dirhams.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a décidé de proposer, à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la mise en distribution d'un dividende de 12,50 dirhams par action.